

INFORMATIONS DIVERSES

Inscriptions à l'Ecole Élémentaire pour la rentrée 2010-2011:

- mardi 25 mai 2010 de 8h30 à 11h45

Sur rendez-vous en dehors de ces jours ; tél : 03 81 50 26 69

Inscriptions à l'Ecole Maternelle pour la rentrée 2010-2011:

jeudi 20 mai de 16h30 à 18h00, rendez-vous en dehors de ces jours au 03.81.53.60.26

• **Merci de vous munir des documents suivants :**

Certificat de vaccination DT polio ou carnet de santé, Livret de famille, Justificatif de domicile, Certificat de radiation si l'enfant vient d'une autre école.

Résultats de l'opération brioches 2010 pour l'ADAPEI

360 brioches ont été vendues pour un bénéfice de 1 945 euros. Merci aux bénévoles qui en ont assuré la distribution.

Pas de permanence de mairie le jeudi 20 mai

Voyage en ANDORRE

La section de l'Union Nationale des Anciens Combattants d'Ecole-Valentin organise un voyage du 13 au 18 juin 2010 en ANDORRE. Il y a encore quelques places disponibles. Renseignements : M. DONZE 03 81 53 70 07 ou M. DROZ-VONCENT au 03 81 53 70 23.

AGENDA



Samedi 22 et dimanche 23 mai

KERMESSE du Village

Organisée par le Comité Inter-Associations

Samedi 29 mai

Portes ouvertes à la médiathèque : Vente de livres exposition « *La photographie du 19^{ème} siècle à nos jours* »

Lundi 1 Juin

Une réunion publique précédant la concertation des haltes ferroviaires Nord est proposée au CAL à 20h30 par le groupe de travail composé d'élus et de riverains.

Vendredi 4 juin

CONSEIL MUNICIPAL à 20h00

Vendredi 4 juin

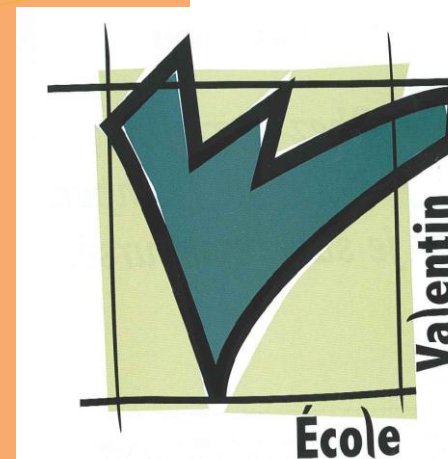
Rencontre à la médiathèque avec un cyclo-lecteur à 20h

Mardi 15 juin

FETE DE LA MUSIQUE Organisée par l'ACEV

Bulletin
Mai 2010

Mairie d'Ecole-Valentin



www.ecole-valentin.fr

Ouverture

Le lundi de 9h à 11h30

Du lundi au vendredi

de 15h30 à 18h30

03 81 53 70 56

ECHOS

DU

CONSEIL

MUNICIPAL

7 MAI 2010

1 - DESIGNATION DU JURY D'ASSISES POUR 2011

A l'issue du tirage au sort à partir de la liste électorale de l'année 2010, six personnes sont désignées. Deux seront retenues par le Greffe de la Cour d'Appel de BESANCON.

Pour VALENTIN : Mme VITET Annie épouse BAULARD, Melle BERTONCINI Tiffany.

Pour ECOLE : Mme ARBAUD épouse BRUARD, M. TRUONG Kim, Mme PETIT épouse BISSON Monique, M. PERAULT Pascal

2 - CONVENTION DE PARTENARIAT POUR LA REALISATION D'UNE ETUDE DIAGNOSTIC D'ACCESSIBILITE, DE VOIRIE ET DES ETABLISSEMENTS RECEVANT du PUBLIC (ERP)

Le conseil municipal adopte une proposition de convention de partenariat avec la CAGB pour l'étude diagnostic d'accessibilité, de voirie et des ERP de notre commune. La CAGB a créé une Commission Intercommunale d'Accessibilité pour les personnes handicapées pouvant assurer pour le compte des communes volontaires, la conduite des diagnostics communaux et la réalisation des plans de mise en accessibilité. Le coût prévisionnel est de 150 000 € HT maximum, soit 179 400 € TTC. La CAGB assurera le préfinancement global puis sollicitera les participations communales à raison de 1,32 € HT par habitant (3 103.32 € HT pour notre commune).

3 -REVISION DU POS (Plan d'Occupation des Sols) SELON LES MODALITES DES PLU (Plans Locaux d'Urbanisme)

Il est constaté que le POS de notre commune n'est plus un document juridiquement adapté à la législation en vigueur, notamment en matière de prise en compte de l'environnement. ; il ne permet pas de répondre aux objectifs du Programme Local de l'Habitat (PLH), et aux objectifs du SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) en cours d'élaboration. En outre, les disponibilités foncières deviennent rares sur notre territoire. Le conseil municipal décide de prescrire la révision du POS selon les modalités des PLU sur la totalité du territoire communal, d'ouvrir la concertation prévue par l'article L. 300-2 du code de l'urbanisme, associant les habitants, les associations locales et les autres personnes concernées dont les représentants de la profession agricole, **selon des modalités consultables en mairie.**

4 - AIDE A L'ACCESSION SOCIALE A LE PROPRIETE

Le conseil municipal affirme sa volonté d'intervenir en faveur de l'accession sociale à la propriété pour des logements individuels donnant l'opportunité aux ménages éligibles de bénéficier du Pass-Foncier. Certains critères étant laissés à l'appréciation des communes. La commune a défini les siens. Les personnes intéressées devront s'adresser en mairie pour connaître les critères retenus.

5 -VALIDATION DE LA STRATEGIE DE CONCERTATION POUR L'AMENAGEMENT DES HALTES FERROVIAIRES NORD DE L'AGGLOMERATION

Réseau Ferré de France (RFF) a été désigné maître d'ouvrage par la CAGB pour créer 3 haltes ferroviaires aux Portes de Vesoul à Besançon, à Ecole-Valentin et à Miserey Salines.

Pour respecter le cadre réglementaire de ce projet, les procédures à mener sont les suivantes : - Concertation préalable au titre de l'article L 300-2 du code de l'urbanisme ; - Concertation administrative ; - Enquête d'utilité publique ; - Enquête publique Police de l'Eau éventuelle.

Des réunions d'informations préalables à la concertation de présentation du projet seront organisées auprès des services de l'Etat, de différentes associations et du monde professionnel et économique.

Une importante campagne d'information du public est planifiée : plaquettes d'information générale, affiches, panneaux d'exposition, réunions publiques, outils de recueil des informations, communication internet, plaquettes de bilan de la concertation...

• PLANNING

- Les travaux en cours sur le Pont-route de la Rue de l'Amitié : rétablissements de réseaux et des équipements routiers.

- Pont passerelle Rue Champêtre bientôt terminé, ouverture prévue mi-mai.

- Démolition de la passerelle piétonne Bois des Razchênes terminée.

La nouvelle passerelle est en cours de réalisation.

• AVANCEMENT DES TRAVAUX

- Pose de clôture sur les endroits dangereux par l'entreprise Franche Comté Environnement.

- Il est demandé de prolonger et de rehausser le merlon de la rue Champêtre

- La première esquisse du plan de végétalisation de la ligne a été présentée par INEXIA

- Une étude de sécurisation des terrains de football est en cours. Un groupe de travail réunissant élus et membres du club F.C.P.E.V. devra faire des propositions. RFF sera sollicité pour participer financièrement au réaménagement du terrain. La réalisation d'un cheminement piéton entre la rue du Levant et la Rue de l'Amitié a été demandée à R.F.F.

- Dans le cadre des mesures complémentaires en faveur de l'environnement demandées par l'Etat, R.F.F. a prévu un budget strictement réservé à la mise en place de projets en faveur de la « biodiversité » et « l'écologie paysage ».

- La commune souhaite s'inscrire dans ce dispositif. Elle proposera deux sites après que le groupe de travail composé de personnes référentes ait rédigé le cahier des charges.

• ETUDE PARKING POUR LA HALTE FERROVIAIRE

- Quelque soit le scénario retenu par l'implantation de la halte après l'enquête publique, le Maire a demandé à la Direction des Infrastructures Techniques du Grand Besançon d'étudier le réaménagement du parking du CAL en termes d'accessibilité et de capacité.

- Le Maire a également rappelé que dans les études de scénario des haltes sur la commune, les emplacements de parking et la capacité d'accueil du nombre de véhicules sont un paramètre essentiel à la réussite de cette halte d'Ecole-Valentin et que le manque d'accessibilité et de places y compris dans les années futures pourrait remettre en cause la construction de celle-ci sur la commune.

7 - AMELIORATION DE L'ALIMENTATION ELECTRIQUE DE BESANCON :

POSTE DE SAINT – FERJEUX : RTE (Réseau de Transport d'Electricité) projette de démonter 10 kms de ligne aérienne à 63 000 volts alimentant le Poste de St-Ferjeux et traversant directement des secteurs urbanisés d'ECOLE-VALENTIN. Deux nouvelles liaisons souterraines à 63 000 volts seront créées sur la commune de Besançon.

8 - PROJET PEDIBUS Le 10 Mai la première ligne du Pédibus d'Ecole a été lancée. Pour l'instant, 6 familles se sont engagées à encadrer 11 enfants de leur quartier. Cette ligne doit servir de test et les initiateurs de ce projet espèrent pouvoir mettre en place d'autres lignes Pédibus sur le village dès la rentrée de septembre.

9 - ENQUETE PUBLIQUE Une enquête publique au titre de la loi sur l'eau, portant sur le projet de mise à 2x2 voies de la RN 57 va se dérouler dans notre commune du 1^{er} au 26 juin prochain. Le registre de cette enquête sera mis à la disposition du public aux heures habituelles d'ouverture de la Mairie.